



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 1642

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la campagne de sensibilisation des professionnels de santé à la détection de l'autisme et des troubles envahissants du développement programmée pour la fin de l'année 2005. Il lui demande de bien vouloir dresser le bilan de cette opération de diffusion, auprès des professionnels de la petite enfance, d'outils de sensibilisation ainsi que de la mise en place d'une formation renforcée des professionnels de santé.

Texte de la réponse

L'attention de la secrétaire d'État chargée de la solidarité a été appelée sur la sensibilisation des professionnels de santé à la détection de l'autisme et des troubles envahissants du développement. Des recommandations professionnelles pour le dépistage et le diagnostic de l'autisme infantile et des autres troubles envahissants du développement ont été élaborées en 2005 sous l'égide de la Haute autorité de santé. Ces recommandations, ayant fait l'objet d'un large consensus, sont destinées d'une part aux professionnels de première ligne pour les signes d'alerte, l'orientation vers un diagnostic formel et l'information des familles et, d'autre part, aux équipes spécialisées dans les troubles du développement pour les outils, la procédure de diagnostic et la recherche des troubles associés. Une importante diffusion auprès de l'ensemble des professionnels en a été faite. Par ailleurs, un programme de sensibilisation des médecins et des auxiliaires médicaux en milieu hospitalier relatif à l'identification des premiers signes de l'autisme a été mené en 2006 puis en 2007 par l'Association nationale de la formation hospitalière (ANFH). Il faut également souligner le rôle considérable des centres ressources autisme actuellement implantés dans toutes les régions françaises dans le diagnostic des cas les plus difficiles mais aussi en matière de formation et d'information des familles et des professionnels en charge de l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1642

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5045

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2437